

« On m'a attaquée sur mon honnêteté. C'est très douloureux »

Après « une vraie coupure » de six mois, Joëlle Milquet fait sa rentrée. Pour dire toute son indignation face à un dossier judiciaire « honteux ». Et toute son envie de se battre pour son parti, pour Bruxelles.

Joëlle Milquet : « Oui, I am back ! C'est vraiment ça »

**L'ex-ministre
sort du silence.
Pour évoquer
sa mise au vert,
son
enthousiasme
politique. Et
son inculpation
« injustifiée ».**

Joëlle Milquet a pris un long break, de quasi six mois. Démissionnaire de sa fon-

tion de ministre de l'Éducation et de la Culture de la Communauté française le 11 avril, après son inculpation liée à des engagements à son cabinet, elle a voulu « une vraie coupure ». Ne lisant guère les journaux, se tenant peu informée des soubresauts de la politique belge, fuyant les contacts médiatiques. Profitant de ce temps qui lui a toujours manqué.

Après sa rentrée sur les bancs du parlement bruxellois voici quelques jours, elle effectue dans nos colonnes son vrai retour politique. Combative comme autrefois. Pleine d'idées qu'elle développe longuement ou dans le désordre. Plus lucide, aussi, par rapport aux relations humaines ; à la confiance qu'elle dit accorder parfois trop facilement ; à certaines trahisons, même si elle n'utilise pas ce mot. Un brin amère aussi – même si elle n'aime pas davantage ce mot – par rapport aux mondes médiatique et judiciaire, certains l'ayant traitée « de manière indigne, honteuse ». Dégoûtée par ce « *bashing* » dont elle fut, dit-elle, victime. Piégée, aussi, en interne, par celui qui a fait fuiter des documents qui mèneront à son inculpation « *injus-*

tifiée ». Et blessée que son intégrité soit mise en cause.

Joëlle Milquet a toujours été une battante. Elle le reste. Volubile, elle le reste aussi. Brassant dix idées ou projets à la fois, cela ne change pas. Voulant apporter sa pierre « à l'intérêt collectif », cela non plus n'a pas changé, ni ce besoin que l'on ait besoin d'elle. Elle a consacré 12 ans à transformer et diriger son parti, puis 8 ans à exercer une fonction ministérielle. Alors, si elle aimerait aussi embrasser une cause humanitaire, on la sent indissolublement liée à la politique. Pas prête à changer de vie. Prête à se battre. Pour son honneur. Son CDH. Pour Bruxelles. En allant à la rencontre des gens. Aujourd'hui, répète-t-elle, elle a le temps.

Et que ceux qui espéraient la voir désertier la scène et laisser la place à d'autres se détrompent : Milquet est là et toujours là. Debout. Passionnée, créative, ardente, épuisante. Défendant son âme et ce qu'elle est intrinsèquement, parfois à l'encontre de l'image qu'elle dégage. « *Oui, I'm back. C'est vraiment ça !* » ■

**CORENTIN DI PARMA
MARTINE DUBUISSON
VÉRONIQUE LAMQUIN**

sa démission « Etre coupée en plein vol, comme je l'ai été, je ne le souhaite à personne »

ENTRETIEN

Quand on lui demande comment elle va, Joëlle Milquet l'assure : « Je vais très bien. Au fond, moi qui n'avais jamais essayé ça -, c'est très sain de faire une coupure complète de près de six mois, sans lire les journaux, sans faire de politique, sans regarder la télé, du moins la politique, et en faisant tout ce que vous dites depuis que vous avez 25 ou 30 ans que vous voudriez faire. Avoir le temps d'être avec les enfants, les parents, les amis, de lire, de réfléchir, de faire du sport, de cuisiner, de voyager... »

La politique empêche de faire cela ?

Jamais de ma vie, un vendredi, je ne me suis dit : j'ai le week-end jusqu'à lundi. Cet été, mes amis m'ont dit : c'est la première fois que tu es en vacances une semaine, sans devoir faire un communiqué, gérer un truc, qu'un ministre appelle... C'était donc un repos de l'âme.

Vous en aviez besoin ?

Les deux dernières années n'ont pas été simples. J'ai travaillé intensément pour réussir la réforme audacieuse du Pacte d'excellence, qui me tenait à cœur. Et l'opération « Bouger les lignes » en culture. Tout ça dans un contexte de bashing éhonté, illégitime. Donc une petite coupure n'a pas fait de tort...

On ne peut faire de la politique autrement ou vous ne vous fixez pas de limites ?

Il y a différentes sortes de politiques. Moi, je suis une femme de dossiers, une intellectuelle rigoureuse, parfois perfectionniste, j'aime faire bouger les choses et réussir beaucoup de réformes en peu de temps. Je travaillais beaucoup. Mais dès que mes enfants étaient en vacances, je prenais du temps avec eux.

Vous ne vous dites pas que vous referiez les choses un peu différemment ?

Je serais sans doute plus exigeante par rapport à l'espace de vie privée. Mais je ne regrette pas du tout mon investissement public et politique, car je suis une femme de convictions et qu'elles sont intactes. Je ne change en rien le sens que je veux donner à ma vie collective : je veux m'investir dans une cause collective. Qu'elle soit humanitaire, intellectuelle... J'ai eu des propositions dans le privé, mais je ne suis pas intéressée ni dans une logique d'argent.

Avez-vous eu le vertige du vide, avec un agenda qui se vide du jour au lendemain ?

main ?

Ce qui m'est arrivé est totalement illégitime, infondé, relève du harcèlement et ne correspond en rien à ce que je suis : remettre en cause mon intégrité, mon honnêteté, mon éthique, mon sens de l'intérêt général, mon désintérêt de l'argent, c'est franchement douloureux. Personne, dans mes proches ou mes collaborateurs, n'a crié que j'allais être capable, du jour au lendemain, de couper complètement et d'apprécier d'avoir une tout autre vie. C'était sûrement un mode de survie aussi. Mais je savais que j'étais dans une coupure et que ce ne serait pas ma vie. Donc, j'ai voulu vivre cette période à fond, et c'était salvateur. Mais être coupée en plein vol, pour des allégations complètement fausses et qui pourraient jeter l'opprobre sur ce que vous êtes, je ne le souhaite à personne. Ce fut franchement dur. Mais j'ai de l'énergie, je voulais être debout. Et je n'avais plus trop envie de croquer un journaliste...

Vous avez même lâché le smartphone ?

Il y a une différence entre le fédéral et la Communauté française, les journalistes ne sont intéressés que par le fédéral. Donc, j'avais beaucoup plus la paix au niveau médialatique. Et comme j'avais un travail de fou, ces deux années, j'ai l'impression d'avoir été dans une abbaye !

On sent un ras-le-bol des médias...

Où et il n'y a pas que chez moi. Que ce soit clair : je suis pour la liberté de la presse, la critique intelligente, l'impertinence sur le fond, je ne demande pas de complaisance. Mais il faut de la correction, du recoupement. On vit une période où ce qui intéresse, c'est le buzz, la petite phrase assassine, c'est profondément malveillant. Or, ce n'est pas parce qu'on fait de la politique qu'on doit constamment être traité avec malveillance. Il y a des modes, des haschings sur l'un puis l'autre. On a l'impression que ce qui plaît n'est que le superficiel. Il y a vraiment des excès, de l'acharnement. Elbio Di Rupo est formidable quand il est Premier ministre, et quand il ne l'est plus, il est tout d'un coup vieux, on en rigole. C'est quoi, ça ? Ce n'est pas parce qu'on a envie de s'investir dans l'intérêt général qu'on doit supporter tout ça, car c'est insupportable. Une certaine presse n'a plus aucune limite.

Vous estimez avoir été victime de bashing tout le temps ?

Non, pas tout le temps. Mais ces deux dernières années, oui. Il n'y a pas un politique en France qui ne parle de radicalisme sans prononcer un moment le terme

mortifère

Si c'est moi, c'est une béxise.

Ça vous touche ?

Bien évidemment ! Qu'on critique votre action, d'accord, mais quand ça devient

des descriptions psychanalytiques qui ne correspondent en rien à ce que vous êtes, venant de gens que vous n'avez jamais vus, ça ne va pas.

La méchanceté est considérée comme une force et de l'intelligence ; et ce qui est bienveillance, éthique, travail accompli, ce n'est jamais valorisé.

Quand vous avez démissionné, certains politiques n'étaient plus là ?

Quand vous arrêtez, vous avez la lucidité de voir qui est qui... Ce qui m'a le plus

touchée, c'est la réaction des gens. Les témoignages de beaucoup de personnes d'autres partis aussi, que je n'attendais pas. Mais il y a également un devoir d'ingratitude chez certains... Mais j'ai eu plus d'étonnements positifs que négatifs.

Vous vous êtes sentie trahie par certains ?

Heu... Je ne sais pas si le terme

trahison est le plus exact. Car on n'est quand même pas dans Game of Thrones ou

House of Cards ! Quelques déceptions étonnantes...

De gens que vous avez vous-même amenés en politique ?

Je pense qu'ils se reconnaîtront...

Et Benoît Lutgen ?

J'ai un très bon contact avec lui, on a une énorme complicité même si on est très différents. Ce n'est pas lui que je vise.

Il vous a soutenue ?

Tout à fait. Et je le soutiendrais dans les problèmes que connaît le parti.

Vous auriez voulu qu'il refuse votre démission ?

On ne m'a pas demandé de démissionner. On s'en était parlé au début et, même si on pensait que ça n'arriverait jamais, j'avais dit que s'il y avait inculpation, je démissionnerais. Je suis une femme d'Etat : j'ai voulu privilégier l'intérêt du Pacte d'excellence et de la fonction de ministre. Je me suis dit : le dossier est une

honte et ne mérite pas que je démissionne - ou alors il faut inculper tous les ministres et mandataires politiques -, mais dans le contexte de méchanceté ambiante, je sais qu'à la moindre difficulté, on mettra en difficulté la réforme ou la fonction en utilisant l'inculpation. Ça, je ne le voulais pas. Je crois d'ailleurs que les politiques font une grave erreur. On a créé un comité des poursuites pour voir si, dans le cadre d'une enquête judiciaire, il faut lever l'immunité parlementaire ou s'il n'y a pas abus de certains magis-

trats face au politique. Mais de plus en plus, sous la pression médiatique et après les affaires de Charleroi, les politiques se sont crus obligés de démissionner lorsqu'un seul juge, qui peut se tromper, inculpe sur la base d'indices - ce qui n'a aucune signification. Je pense qu'il faut revoir cette jurisprudence.

Inculpation n'est pas égale à démission ?

Il n'y a pas d'automatisme. Cela dépend des faits, bien sûr, mais ici ce n'est pas une affaire de meurtres, d'argent, de sang...

Vous vous dites : tout ça pour ça ?

Un moment, il faut savoir avancer et ne pas pleurer sur le lait renversé.

Mais par rapport à vos proches ?

Mes enfants sont indignés. Ils savent qui je suis, le travail que j'ai fait, ils sont profondément étonnés. Ils ont été supers !

Ils ne vous disent pas de ne pas retourner en politique ?

Bien sûr que si ! Depuis toujours, j'ai rempli ma mission de la manière la plus désintéressée et éthique possible. Je n'ai pas intrigué, pour un plan de carrière. Et on m'attache sur la chose qu'on m'a toujours reconnue dans ma vie : mon honnêteté. C'est profondément douloureux. Plein de gens voient des choses bien pires, je ne vais pas m'appesantir sur mon cas. Mais c'est un vrai séisme personnel. Mais je ne regrette pas ce que j'ai fait : tout ce que j'ai fait l'a été avec cœur, ambition, j'ai mené un tas de réformes. Je crois plus que jamais aux valeurs humanistes. ■

Propos recueillis par C.L.P., Ma. D. et V. La.

son parti « Des humanistes, ça ose, ça s'indigne, c'est radical ! »

Elle jurc qu'elle « ne changera jamais de parti ». Mais le parti doit changer, s'affirmer. Elle l'a dit en interne et « se réjouit de la prise de conscience ».

Quel regard portez-vous sur le CDH ?
D'abord, je ne suis pas de ceux qui plantent des couteaux dans le dos. Benoît Lutgen a toute ma confiance, mon soutien. Je suis une fervente défenderesse de l'humanisme, qui n'a au départ pas vocation à être centriste. L'originalité du CDH, c'est de partir d'une vision non matérialiste, de s'adresser à toutes les classes sociales, d'être universaliste. On n'a jamais eu autant besoin d'humanisme.

Pourtant les sondages sont mauvais...
Il y a toujours eu des difficultés structurelles - droite, gauche, c'est plus facile. Il y a aussi une opinion publique séduite par les extrêmes, le facile, le nouveau. Le président travaille à des changements indispensables. Pour qu'on ose s'assumer comme humanistes. Des humanistes, ça s'indigne, par exemple devant certains

traitements inhumains des réfugiés. Il faut porter notre ADN. Et être plus présent dans la communication, marquer l'agenda politique. Tout le monde doit se mobiliser. Il faut proposer, innover, défendre les gens... Je suis confiante. Et prête à aider mon parti, je ne l'ai pas dirigé 12 ans pour le voir s'écraser.

On vous a demandé d'aider ?
Je suis CDH, il n'y a même pas besoin de me demander d'aider pour que j'aide !

Vous allez porter cette voix du CDH ?
Bien évidemment ! J'ai fait une coupure, c'était une parenthèse momentanée.

Aujourd'hui, vous dites « I am back » ?
I am back, oui, c'est exactement ça !

La cheffe de file bruxelloise, c'est vous ?
Je n'ai pas reçu de lettre me disant que je ne suis plus ! Je me mets au service de mon parti et du CDH de Bruxelles. Mais on travaille en équipe. Le leadership, ça ne se décrète pas, ça s'incarne, c'est fon-

ction des résultats électoraux. J'ai envie de redonner du souffle, des valeurs positives, tant pis si on n'est pas dans l'air du temps, la « trumpisation ». J'ai envie d'oser un contre-discours.

Mais il faut que cela porte. Or les derniers appels du président n'ont guère pesé...
Maintenant ça va peser, on y travaille. J'espère qu'on va vous surprendre ; le fond est bon, il faut l'expliquer clairement.

Vous êtes prête à exercer un mandat exécutif à la Région ?
Je ne suis pas là-dedans.

Mais vous vous voyez encore longtemps en politique ? Ou dans l'humanitaire ?
Les deux ! Maintenant j'ai du temps.

Il ne s'agit pas de quitter la politique ?
Cela se fera au moment voulu.

Pour l'ex-ministre William Anclon, le PSC aurait mieux fait de rester le PSC...
J'ai fait le CDH, ce n'est pas pour revenir

au PSC ! Si on croit qu'on va fuir le XXI^e siècle en revenant à la défense d'un pilier... Qu'on arrête d'être un parti uniquement gestionnaire, un parti ni-ni. On peut être radical, on n'est pas seulement un parti du centre. Mais qu'on ait des positions nuancées, heureusement !

Le CDH doit être radical ?
On peut être chevrot quand on défend un autre modèle de société, l'éthique, du temps pour les familles, l'intergénérationnel, la lutte contre le racisme, qu'on ose la promotion de la diversité... J'en ai marre qu'on pense que l'humanisme c'est du centre, c'est du mou !

Vous craignez que le CDH disparaisse ?
Quand je suis arrivée à la présidence, on le disait déjà. On a vu le résultat. Des évolutions, il y en a toujours. Il faut que le CDH ose réaffirmer son humanisme, le montrer par ses comportements, ses indignations, sa proximité avec le citoyen. ■

Propos recueillis par C.D.P., Ma.D. et V.La.

ses projets « Une plateforme citoyenne pour Bruxelles »

Im back », nous dit Joëlle Milquet. Mais pour faire quoi ? « Je suis parlementaire bruxelloise. On ne fait pas de la politique uniquement quand on est ministre ». Donc elle va s'investir au parlement bruxellois. Où elle préside désormais la commission Intérieur : « Il y a des enjeux majeurs en matière de réussite de la 6^e réforme de l'État en termes de sécurité, le plan radicalisme... »

« Ça, c'est pour l'immédiat. Mais cela ne suffira pas à la rassasier : « J'ai du temps désormais », répète-t-elle souvent. Les élections communales sont dans deux ans, les régionales et législatives dans trois, et la société évolue : « Nous vivons des mutations importantes et très rapides. Une citoyenneté nouvelle, participative émerge. Et il y a un épuisement des partis démocratiques dans le rapport aux citoyens. Les politiques ont parfois oublié que c'était à eux de donner des caps, du sens, des valeurs, quitte à ce que ce ne soit pas toujours en phase avec l'opinion publique. C'est leur rôle d'expliquer les enjeux, en allant sur le terrain. »

C'est ce qu'elle compte faire. Avec l'ambition de bâtir un nouveau projet de société et un projet pour Bruxelles. « J'ai été très marquée par le film « Demain », explique-t-elle. « Je suis en train de mettre sur pied une plateforme citoyenne qui s'appellera « Demain plus humain ». Je la présenterai dans le courant de ce trimestre. »

Cette plateforme citoyenne « d'action, de réflexion », notamment destinée à élaborer ce nouveau projet, se verra participative et pluraliste : « On vit dans une société qui ne voit plus toujours bien le sens de son histoire. Pour écarter le basculement vers les extrêmes, il faut travailler la démocratie participative avec de nouvelles formes. Anticiper, alors que les politiques n'ont bien souvent pas le temps de voir venir les changements. Il s'agira de débattre, d'expliquer, d'aller dans les quartiers, à la rencontre d'une société bruxelloise fragmentée, dans ce XXI^e siècle tellement inquiétant et enthousiasmant à la fois. »

Un préambule à la création d'un nou-

veau mouvement politique ? Joëlle Milquet réhüte : « Pas du tout ! Je veux m'investir dans la société civile, comme CDH bien évidemment. On a besoin de dialogue avec le citoyen, sans visée électorale. En soutenant l'associatif, en organisant nous-mêmes des débats, via le numérique aussi. » Bien sûr, tout ce travail servira aussi au parti, qui est en bien mauvaise posture dans la capitale (notre sondage le pointe en 5^e position à 7,8 %, Le Soir de vendredi) : « Cela mènera à charpenter le projet du CDH pour Bruxelles. » Ce projet ciblé sur la capitale s'appellera « Demain, Bruxelles ».

« Un pacte de citoyenneté »

Diversité, énergie, éducation, durabilité, mobilité, solidarité, culture, nouveaux emplois, numérique... : tout sera abordé. « J'ai envie de porter un projet fort, mobilisateur, humaniste pour cette ville. Donner un projet politique à cette Région. Pour qu'il ait du souffle. Et ça passe par cette étape intermédiaire de dialogue avec les citoyens et d'émergence

de leurs propositions et visions. »

Mais Joëlle Milquet voit encore plus loin, prônant la mise en place d'un nouveau pacte de citoyenneté : « On a besoin de rendre de l'espoir de parler de confiance. De trouver la manière dont on va reconstruire ce pays mais aussi cette métropole sur un socle de valeurs communes, dans le respect des différences. Il y a une fragmentation de la société belge et encore plus bruxelloise. »

Et elle cible notamment les jeunes : « Ils feront la société de demain et ce sont les derniers qu'on entend. Or, ce sont parfois eux qui ont le plus de bon sens. Ce sont eux qui font bouger les villes. Il y a besoin de cette fraîcheur, de cette liberté d'expression. On manque de vision innovante à Bruxelles. On ne se projette pas assez dans le XXI^e siècle. D'autres métropoles le font beaucoup mieux. Il y a une intelligence chez les citoyens, une innovation chez la jeune génération. On doit construire une ville où le politique n'a plus l'exclusivité de la décision. » ■

C.D.P., Ma.D. et V.La.

« J'ai été victime d'acharnement, mais aussi d'un dysfonctionnement »

Joëlle Milquet, l'ancienne ministre de l'Enseignement, le clame haut et fort : « Je n'ai commis aucune infraction pénale ! »

Que s'est-il passé pour que vous en arriviez à être inculpée ?
C'est une inculpation infondée et injuste qui aurait pu se passer pour n'importe quel ministre dans tous les gouvernements. Manque de chance, c'est tombé chez moi. Je n'ai rien à me reprocher. Je peux me regarder dans une glace. Après avoir tout fouillé avec une débauche de moyens, pendant plus deux ans, on ne m'a pas reproché le moindre détournement de fonds, le moindre infraction financière, le moindre enrichissement personnel, le moindre financement de tracts ou matériels de campagnes par mon cabinet, le moindre infraction à

la législation électorale et au financement des partis, le moindre emploi fictif. J'ai donné les preuves de présence et de travail des collaborateurs et on ne m'a pas reproché le fait qu'ils n'aient pas travaillé pour le cabinet. Mes comptes de campagne avaient été validés par la commission comme ceux de mon parti. Une inculpation ne signifie absolument pas que vous êtes coupable. C'est un acte sans signification réelle décidé par un seul magistrat qui vous permet avant tout d'avoir accès au dossier, accès que l'on m'a quand même refusé après l'inculpation.

Qu'y a-t-il dans le dossier ?

Je suis non pas une coupable, mais une double victime et des articles du Vif et de l'attitude de la justice. J'ai, d'abord, été victime de deux articles du Vif/L'Express basés sur des propos

malveillants, anonymes, aux relents racistes et avec une intention politique manifeste de me nuire à quelques mois des élections. Ensuite, le plus surprenant est que le parquet a décidé d'ouvrir une information judiciaire sur la seule base de ces deux articles de presse alors que ces articles ne démontraient aucune illégalité et ce, sans qu'aucune plainte ne soit déposée. Je ne vois pas cela souvent ! Le Premier ministre lui-même (Elio Di Rupo à l'époque, NDLR), interrogé à la Chambre par une seule personne, a constaté qu'il n'y avait rien d'illégal dans tout cela. Aucun journal, aucune télé n'a d'ailleurs repris ces informations tant elles ne voulaient rien dire.

Vous parlez de moyens excessifs ?

Il y a une disproportion de moyens

étonnante. Deux enquêteurs minimum travaillent sur le dossier depuis le début. Ils considèrent apparemment que c'est vraiment l'affaire du siècle, sans compter le travail du parquet, du juge, les multiples auditions et devoirs d'enquêtes ordonnés dans tous les sens et les centaines d'heures de travail et cela pour savoir par exemple si j'ai pris une tasse de thé à 20 h 30 dans mon bureau et que peut-être j'aurais pu y utiliser le terme « élections » avec un collaborateur – ce qui est complètement légal, mais semble désormais interdit par la justice. On a mobilisé une cinquantaine de personnes pour de nombreuses perquisitions chez des collaborateurs et au cabinet face caméra... Pendant ce temps-là, on entend, comme cette semaine, des magistrats hurler – à raison – qu'ils manquent de moyens pour lutter contre la criminalité organisée et on n'a pas les moyens suffisants pour lutter contre le terrorisme ou même avoir entendu et inculpé Salah Abdeslam avant les attentats malgré un lourd dossier.

Pourquoi la justice embraie-t-elle ?

On me reproche une pseudo-infraction du seul article 245 du Code pénal qui a été rédigé pour que des fonctionnaires ou des responsables politiques ne s'octroyent pas un intérêt privé, étranger à leurs fonctions, avant tout matériel pour eux-mêmes ou un proche dans le cadre de prises de décisions. Je ne suis nullement dans ce cas. Cependant, cet article a été interprété par certains magistrats pour en faire une règle que le législateur n'avait jamais voulue et il est devenu un des articles les plus controversés pour cette raison. Dans mon dossier, on va un pas plus loin parce que certaines autorités judiciaires font dire à l'article 245 que les ministres et les collaborateurs qui font de la politique dans un cabinet et poursuivent l'intérêt politique de leur parti poursuivent en fait un intérêt privé étranger à leurs fonctions alors que c'est le cœur officiel de leurs fonc-

tions. On considère donc désormais que faire de la politique, parler politique dans un cabinet et notamment des élections et poursuivre un intérêt politique, y compris électoral, est répréhensible. C'est hallucinant ! Les personnes qui traitent le dossier ont, en outre, une méconnaissance profonde des règles et du fonctionnement régulier des cabinets ministériels, ce qui crée aussi des amalgames, suppositions et interprétations dont je fais les frais.

Le magistrat instructeur considère que dans un cabinet ministériel on doit faire abstraction de toute activité politique, sans quoi il s'agit d'une prise d'intérêt pour le ministre ?

On applique aux cabinets soudainement des règles de la fonction publique qui ne s'y appliquent pas. A l'inverse d'un ministre, un fonctionnaire doit être neutre, il ne peut pas poursuivre un but politique ou un intérêt politique. Par contre, le ministre et ses conseillers sont précisément là pour faire de la politique et pas uniquement pour assurer la gestion de matières fonctionnelles. Et en politique, évidemment, il y a toujours un intérêt électoral. On se bat dans le monde pour qu'il y ait des élections et chez nous ça dérange un juge qu'on évoque le terme « électoral » dans un document.

On me reproche que des personnes de mon cabinet, engagées depuis 9 mois, ont pris des congés légaux dans le respect le plus strict des règles pour faire campagne pour eux-mêmes ou pour le parti par exemple. On reprochait avant de ne pas le faire ! Chacun fait ce qu'il veut pendant ses congés. Où est-ce écrit que c'est interdit ? Quelle loi ? Quand on va à Torremolinos, c'est bien, mais si on consacre ses congés à faire une campagne politique, c'est mal ? On veut changer la règle ? Pas de souci ! Qu'on le fasse, mais ce sera au Parlement et pas dans une instruction ! Mais qu'on ne me reproche pas d'avoir enfreint celle en vigueur et qu'on ne vienne pas en

inventer une nouvelle après le match. Le monde politique devrait bien analyser ce qui est en train de se passer.

C'est-à-dire ?

On n'est pas dans le cadre d'une infraction pénale ni dans le cadre d'une « affaire Milquet », on est dans une affaire « judiciaire contre exécutifs ». Certains magistrats en sont arrivés tout simplement à inventer de nouvelles règles législatives non décidées par le Parlement de contrôle du fonctionnement politique de l'exécutif. C'est un excès de compétences inversé entre judiciaire et exécutif. Devra-t-on demander l'autorisation à la justice pour tenir une réunion politique à un moment de la journée dans un cabinet ? Avec ces aberrations, tout ministre ou mandataire pourra désormais être inculpé, sauf au politique à repréciser enfin dans les textes les contours de l'article 245, ce que je ne peux que les inviter à faire pour l'avenir.

Vous estimez que c'est une enquête uniquement à charge ?

C'est le sentiment que j'ai. Peu de personnes trouvent normal qu'un juge d'instruction, dans une affaire aussi controversée et légère sur le fond mais avec des conséquences politiques aussi énormes, décide d'inculper de manière précipitée une ministre trois jours avant de partir pour d'autres fonctions, sans même avoir interrogé ses chefs de cabinet, et la quasi-majorité des collaborateurs visés, sans laisser le soin à son successeur de décider lui-même à l'issue d'une instruction qui devra encore durer plus d'un an, sans attendre les résultats des devoirs complémentaires demandés par la défense ni celui des multiples devoirs demandés par lui-même. Durant toute ma vie personnelle et professionnelle et durant des années d'engagement politique, jamais on ne m'a reproché la moindre malhonnêteté, le moindre manque d'éthique et tout le monde sait que je suis quelqu'un de profondément intègre, absolument pas intéressé par l'argent, que l'on m'aime ou pas, que l'on apprécie ou pas. Je n'ai commis aucune infraction pénale. Dans mon dossier, il y a non seulement de l'acharnement, mais un dysfonctionnement. Cela va durer encore combien de temps ? 5 ans, 10 ans ? Au rythme où ça va... ■

Propos recueillis par
CORENTIN DI PRIMA
MARTINE DUBUISSON
VÉRONIQUE LAMQUIN